

A

AEROBIE

Se dit d'un processus réalisé en présence d'oxygène.

ANAEROBIE

Se dit d'un processus ne nécessitant pas d'oxygène.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Système d'assainissement effectuant la collecte, le prétraitement, l'épuration, l'infiltration ou le rejet des eaux usées domestiques des immeubles non raccordés au réseau public d'assainissement (cf. Arrêté du 6 mai 1996 sur les prescriptions techniques, art.1).

B

BAC A GRAISSE (OU BAC DEGRAISSEUR)

Appareil destiné à la séparation des graisses par flottation.

BOUES

Matières décantées qui se déposent au fond de la fosse toutes eaux.

BOUES ACTIVEES

Procédé d'épuration reposant sur l'activité de bactéries circulant librement dans un milieu spécialement oxygéné.

D

DBO5

Demande biochimique en oxygène sur 5 jours (paramètre de mesure de la pollution biodégradable).

DEFINITION DE FILIERE

Procédure permettant de choisir la filière d'assainissement non collectif adaptée (type, taille, ...), en fonction des contraintes de la parcelle étudiée (nature du sol, pente, surface disponible, ...).

E

EAUX MENAGERES

Eaux provenant des salles de bains, cuisines, buanderies, lavabos, etc.

EAUX PLUVIALES

Eaux issues des toitures et des surfaces imperméables. Les eaux de pluie ne doivent jamais être admises ni dans la fosse toutes eaux ni dans le système de traitement.

EAUX USEES DOMESTIQUES

Mélange des eaux-vannes et des eaux ménagères.

EAUX-VANNES

Eaux provenant des WC.

EFFLUENT

Eaux usées sortant de l'habitation, ou de la fosse toutes eaux, par exemple.

EPANDAGE

Système destiné à recevoir les eaux prétraitées (issues de la fosse toutes eaux par exemple) et à permettre leur épuration par percolation dans le sol en place ou dans un massif de matériau filtrant reconstitué.

EPANDAGE SOUTERRAIN

Dispositif utilisant le sol en place comme système épurateur et comme milieu récepteur.

EPURATION

Traitement complet des effluents domestiques permettant d'abattre la majeure partie de la pollution avant rejet dans le milieu naturel.

ETUDE DE SOL

Investigations permettant de déterminer la nature du sol, notamment sur la base du matériau d'origine, de la profondeur, des textures observées, de l'appréciation de la perméabilité et des possibilités d'engorgement, et visant à évaluer l'aptitude du sol en place à épurer et à évacuer les eaux usées domestiques.

EXUTOIRE

Milieu récepteur des eaux épurées.

G

GEOGRILLE

Toile synthétique à maille large (1 mm environ pour l'assainissement non collectif) disposée entre deux couches de granulat.

GEOTEXTILE

Matériau non tissé, perméable à l'eau et à l'air, insensible à l'action des bactéries ou moisissures, et destiné à séparer des couches de matériaux de granulométries différentes.

H

HYDROMORPHE

Se dit d'un terrain gorgé d'eau, soit en permanence, soit à certaines périodes de l'année.

I

INFILTRATION - PERCOLATION

Procédé d'épuration consistant à filtrer l'eau polluée à travers un massif de sable visible.

M

MATIERES EN SUSPENSION

Matières organiques ou minérales particulières récupérables par filtration ou centrifugation.

MILIEU HYDRAULIQUE SUPERFICIEL

Milieu naturel ou aménagé où sont rejetées les eaux traitées des dispositifs drainés ; cours d'eau, par exemple.

N

NAPPE PHREATIQUE

Nappe d'eau souterraine susceptible d'alimenter des sources ou des puits.

P

PEDOLOGIE

Science des sols.

PERMEABILITE

Paramètre caractéristique de l'aptitude d'un sol à infiltrer les eaux.

V

VENTILATION HAUTE

Canalisation débouchant au niveau du toit de l'habitation, au-dessus des pièces habitées, et destinée à la ventilation de la fosse toutes eaux ou de la fosse septique.